

RAPPORT N° 99/3-45
au Conseil Municipal

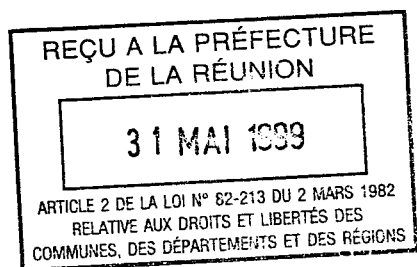
OBJET

**ELECTION D'UNE PERSONNALITE EXTERIEURE
POUR SIEGER AUX CONSEILS D'EXPLOITATION
DES REGIES POUR LA GESTION DU CREMATORIUM
ET LA PRESTATION DE FOSSOYAGE**

Lors de la séance du 24 mars 1999 (Délibérations n° 99/2-34 et n° 99/2-35), vous avez procédé à l'élection des membres des Conseils d'Exploitation des Régies pour la gestion du Crématorium et la prestation de fossoyage. Monsieur Daniel DEGUIGNE ROBERT y a été élu en qualité de personnalité extérieure.

Je vous propose de rapporter cette désignation et, en conséquence, de pouvoir à la vacance de poste.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Pour le Maire absent
Le Deuxième Adjoint
Mickaël NATIVEL

DELIBERATION N° 99/3-45
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 21 mai 1999

OBJET

**ELECTION D'UNE PERSONNALITE EXTERIEURE
POUR SIEGER AUX CONSEILS D'EXPLOITATION
DES REGIES POUR LA GESTION DU CREMATORIUM
ET LA PRESTATION DE FOSSOYAGE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 99/3-45 du Maire, présenté par Jacques SIOU, Conseiller Municipal ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
(au scrutin secret)**

Procède à l'élection de Roger NALEM pour siéger aux Conseils d'Exploitation des Régies pour la gestion du Crématorium et la prestation de fossoyage, en qualité de personnalité extérieure (en remplacement de Daniel DEGUIGNE ROBERT y élu par Délibérations n° 99/2-34 et n° 99/2-35 du 24 mars 1999 et ayant, depuis cette date, intégré les rangs du Conseil Municipal).

Les résultats du vote s'établissent comme suit :

-	Votants	40
-	Bulletin blanc	1
-	Suffrages exprimés	39
-	Suffrages obtenus	39

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 28 MAI 1999

Pour le Maire absent
Le Deuxième Adjoint
Mickaël NATIVEL

